# Le mag

## Guilherand-Granges

Magazine municipal n°83

www.guilherand-granges.fr

### à la une de ce numéro

## Bonnes fêtes à tous !

**Scolarité**

**Accessibilité**

**Economie**

**Mobilité**

Guilherand-Granges, MA VILLE

565 avenue de la République
Guilherand-Granges

Une nouvelle carte tous les mois.
Venez découvrir de nouvelles saveurs !
Cuisine gourmande et inventive.

Possibilité d'accueil groupes pour fêter vos anniversaires, mariage, salle de réunions.
Tarif dégressif à partir de 12 personnes.

Auberge des Canards

→ Réservation au 04 75 44 43 24

Achat Vente Location

LAGRANGE IMMOBILIER

Consultez toutes nos offres
sur www.lagrangeimmobilier.fr

Deux adresses pour vous accueillir et vous informer

138, av. de la République
(en bas du pont Frédéric Mistral)
07500 GUILHERAND-GRANGES
✆ 04 75 41 06 17

270, av. Victor-Hugo
(en face de la maison Pic)
26000 VALENCE
✆ 04 75 55 12 27

PAX TIBI MAR CE E VAN GELI STA MEVS
GROUPE GENERALI
GENERALI assurances

ASSURANCES
COSTE-REY
Tél. : 04 75 44 55 65
Fax : 04 75 81 53 78
jcoste@agence.generali.fr

264, av. Sadi-Carnot
"Le Sadi-Carnot" - BP 304
07503 GUILHERAND-GRANGES cedex

ORIAS n° 07 000268
ORIAS n° 07 026650

*À votre service depuis plus de 50 ans sur la place grangeoise.*

Vente véhicules neufs et occasions

Dépannage • Remorquage
• 24 h/24 • 7jours/7

RENAULT
AGENCE PHILIPPE SARL
Tél. 04 75 44 52 55

SARL
Garage PHILIPPE
650, rue André-Malraux
07500 Guilherand-Granges

# Le mag

## L'édito

Jany RIFFARD, Adjointe au Maire
en charge de la communication et de la vie quotidienne

Guilherand-Granges est une ville responsable. A l'image de ses habitants, elle porte très haut et depuis toujours les valeurs de qualité et de cadre de vie qui en font aujourd'hui pour tous sa carte d'identité. Or, si notre ville a su créer et pérenniser ce climat si agréable, qu'aucun d'entre nous n'abandonnerait, c'est aussi grâce à l'implication des Guilherandais-Grangeois. Oui, grâce à vous ! Vous qui déclinez chaque jour avec l'évidence et la simplicité des gens de bon sens le mot citoyenneté ! Le respect que vous accordez à votre prochain, à votre voisin, la culture du bien vivre et des traditions populaires qui vous sont chères et que nous partageons ensemble, votre ouverture d'esprit, votre ouverture aux autres, et tout l'attachement que vous portez à notre environnement dans vos gestes et vos attitudes les plus simples !

Cet édito dont le maire m'a confié la rédaction n'est pas constitué que de simples mots. Il résonne à travers l'action quotidienne de la commune que soutiennent ses habitants et ce magazine en illustre bien les initiatives.

Les festivités organisées cette année en passant par ma ville en fête et sa programmation gratuite éclectique et familiale a pu permettre à chacun d'entre vous de découvrir l'univers proposé par de nombreux artistes. La fête de Crussol a offert au public comme une résurrection de cette époque médiévale qui fait notre patrimoine, le banquet républicain a réuni des Grangeois de tous horizons venus partager un moment de convivialité. Bientôt le marché de Noël, le lancement du Téléthon et des lumières nous offriront encore joie, partage et solidarité.

Ce numéro aborde bien des sujets. Il démontre à quel point notre équipe municipale est à votre écoute. La mise en place de garderies de 11h30 a répondu aux attentes profondes des parents, tout comme l'acceptation des tickets CESU *(Chèque Emploi Service Universel)* au titre de paiement pour les garderies ou le portage de repas à domicile. La commission accessibilité a également effectué un travail remarquable qui trouve son application directe dans la réalisation des travaux qui ont débuté sur la rue Pierre Curie et le boulevard De Gaulle.

Par ailleurs, les élus en concertation avec les services municipaux de la ville ont œuvré à la réalisation d'une charte éco-citoyenne qui va engager la ville en faveur du développement durable.
Nos abeilles s'épanouissent depuis leur installation en mai et pourraient bien devenir les ambassadrices de cette politique du concret et du bon sens que nous nous appliquons à mettre en œuvre pour vous servir et garantir à nos générations futures la qualité de vie que nous avons commencé à construire voici déjà plusieurs décennies.

Jany Riffard,
Adjointe en charge de la communication
et de la vie quotidienne

GUILHERAND-GRANGES

## Sommaire


2 Images
4 Festivités
5 Déchetterie
6 Rentrée
8 Hygiène
9 Sport
10 Accessibilité
11 Travaux
12 Vie locale
14 Environnement
15 Biodiversité
16 DOSSIER
18 Transports
20 Cancer du sein
22 Infos pratiques
23 Solidarités
24 Economie
26 Médiathèque
27 Rendez-vous
28 Vie locale
29 Vie politique
30 Etat-Civil
31 Agenda
32 Bloc Notes



*Direction de la publication : Jany Riffard - Déclaration de publication n°14.L.1.92 - Rédaction en chef : Stéphanie Dintre - Rédaction : Stéphanie Dintre et Sandy Saint-Cierge - Graphisme : Stéphanie Dintre et Sandy Saint-Cierge - Photos : Serge Chapuis, Denis Riffard, Jany Riffard, Yoan Ballore, Corine Legros, Dominique Perrin, services municipaux et associations - Tirage : 7000 exemplaires - Distribution : Distribal - Impression : Impressions Modernes - Imprim'vert - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.*

# zoom sur la ville

## 1e prix senior

Jack WAECHTER

## 2e prix senior

Jean-Christophe PACQUOT

## 3e prix senior

Denis RIFFARD

## 1e prix junior

Emeline LUIRARD

## Prix de l'originalité

Marie BOUCHARD

# Les lauréats 2009

## Cérémonie du 11 novembre

au Monument du souvenir

## Inauguration de la nouvelle déchetterie

## Remise des récompenses aux sportifs méritants

Installation fibre optique

## Accueil des nouveaux arrivants

## Retrouvez "La Parade des ballons" pour le lancement des illuminations de Noël !

Samedi 5 décembre à partir de 17h sur le parvis de la mairie

## Dans les allées du ... et du...

### Salon des métiers d'art

### Salon du mariage

Le mag images

# Le mag

## Festivités

Crussol en fête !

Orgues de Barbarie

Banquet Républicain

Ma ville en fête !

Pieds dans le sable

# Une nouvelle déchetterie ouvre ses portes

**Depuis près de 20 ans, les usagers de la commune et des villes adhérentes à Valence Major avaient pris pour habitude de venir déposer leurs déchets et encombrants dans les bacs de la déchetterie située rue Henri-Dunant. Depuis le 4 novembre, cette déchetterie est fermée au public et désormais réservée à l'usage des services techniques de la ville. Un autre site a ouvert ses portes sur le chemin des Mulets pour offrir plus de fonctionnalité et garantir une meilleure gestion des déchets.**

### Comment y accéder ?

Dorénavant située 303 chemin des Mulets, dans la partie Sud de la ville, la déchetterie sera dans un premier temps dotée d'un accès transitoire (cf plan ci-joint). Celle-ci s'inscrit en effet dans un projet plus global, celui de l'aménagement du Sud de la commune et de sa Zone d'Activités. Un giratoire permettant une liaison optimale à la déchetterie mais aussi au futur espace économique et commercial du secteur prendra place dans les mois prochains sur le chemin des Mulets, en concertation avec le Conseil Général de l'Ardèche.

### Une déchetterie plus fonctionnelle

Cette nouvelle implantation remplace donc l'ancienne déchetterie de la rue Henri-Dunant qui n'offrait plus les conditions adéquates à l'accueil du public. Ce nouvel espace dévolu au traitement de vos déchets et encombrants garantira plus de confort, plus de tri et s'intègrera parfaitement au paysage grâce à ses pergolas.

### Modalités d'utilisation

Comme précédemment, l'usage de la déchetterie est ouvert à l'ensemble des habitants des communes de Valence Major. Pour y accéder, les particuliers doivent présenter leur carte de déchetterie ou un justificatif de domicile pour obtenir gracieusement leur pass *(pas de changement par rapport au précédent fonctionnement)*. Pour les entreprises, le dépôt est payant en fonction du volume des déchets déposé, la carte n'est pas délivrée sur place mais par le service Etat-Civil de la mairie qui continue à instruire ces demandes. La carte de 5 apports est facturée 50 euros ou 100 euros pour 10 dépôts. Le volume des apports est fixé à 3m³ pour les végétaux et 1m³ pour le reste des matières déposées. **/// Infos entreprises : 04 75 81 35 61 /// etat-civil@guilherand-granges.fr**

**Attention pour les matières polluantes spécifiques, une collecte est organisée le 1er vendredi de chaque mois de 8h30 à 12h. Vous pourrez déposer dans un camion réservé à cet effet :**

- Les acides et bases
- Les produits chimiques de laboratoire
- Les peintures, vernis et colles
- Les solvants hydrocarbures
- Les aérosols
- Les tubes néons
- Les solutions cyanurées
- Les produits phytosanitaires
- Les produits non identifiés
- Les amiantes agglomérées
- Les batteries automobiles
- Les huiles de vidange

**Horaires inchangés**
**Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermeture le mardi. Plus d'infos auprès de Valence Major 04 75 81 30 30**

# Quid de la Rentrée 2009 !

**La rentrée a eu lieu le 3 septembre dernier. Des effectifs en légère hausse, l'ouverture d'une classe supplémentaire à la Savine, le maintien des classes au Provence et le renforcement des services périscolaires, voilà ce qu'il faut d'ores et déjà retenir de ce cap si important pour nos enfants. Petit tour d'horizon des nouveautés de cette saison 2009/2010.**

## Une équipe au service des affaires scolaires

Aux côtés du Maire et de la commission de la vie éducative, Annie Peyrachon, Conseillère Municipale Déléguée aux affaires scolaires, est l'intermédiaire privilégiée des directeurs d'écoles et des familles de la commune. Depuis toujours, la ville a en effet entretenu un dialogue et une proximité ténus avec les différents acteurs de l'école. Dans la continuité, M^me^ Peyrachon reçoit ainsi les familles sur RDV pour toutes les questions de dérogations, de cantine…

« *Nous nous devons d'être disponible, et cela a toujours été une volonté du maire* » précise-t-elle.

## De l'écoute, des actions, du concret : une garderie de 11h30 à 12h15

Ces entretiens au cours desquels les parents sont reçus, soulèvent parfois des difficultés auxquelles la ville s'attache à apporter des réponses. La mise en place des garderies "du midi" cette rentrée en est un exemple concret. De nombreux parents sont contraints par des horaires de travail qui ne leur permettent pas d'aller chercher leur enfant à 11h30 alors qu'ils rentrent pourtant déjeuner chez eux et qu'ils pourraient s'en occuper. Beaucoup de demandes de dérogations de cantine se faisaient d'ailleurs à l'adresse des tout-petits, âgés de moins de 4 ans qui font leurs premiers pas à l'école et qui ne sont pas encore acceptés à la cantine du fait du rythme de vie et des cycles de repos qui doivent être les leurs. C'est de ce constat et à l'issue d'une étude auprès de l'ensemble des familles que des garderies périscolaires ont été établies entre 11h30 et 12h15. Elles remportent d'ailleurs un vif succès.

## Quel coût pour les garderies périscolaires ? (Prix forfaitaires)

- **Matin de 7h30 à 8h15**
  **> 1,52 €**
- **Midi de 11h30 à 12h15**
  **> 1,52 €**
- **Soir de 16h30 à 18h30**
  **> 2,26 €**

Infos auprès du service Régie municipale situé au RDC de la mairie au 04 75 81 82 97 /// click@guilherand-granges.fr

## Plus de service et plus de facilité avec la Carte Click

Il est possible désormais d'effectuer la réservation des jours de cantine directement à partir du site internet de la ville : www.guilherand-granges.fr/click

**Autre nouveauté, les tickets CESU (Chèque Emploi Service Universel) sont maintenant acceptés en guise de règlement pour les prestations périscolaires de votre enfant.**

## Ayez le réflexe Internet !

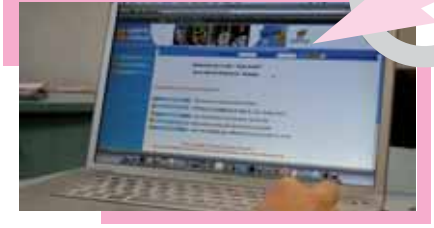

### Des cantines de qualité

C'est la cuisine centrale de notre commune qui assure la fabrication des repas servis dans les cantines scolaires. Cette compétence en interne nous garantit traçabilité et origine des produits ainsi qu'une très bonne qualité gustative et nutritionnelle. En plus du large apport de produits frais dans la confection des repas, il a été décidé d'introduire plus de produits Bio.

Un repas mensuel est d'ores et déjà mis en place. La qualité a cependant un coût. La fabrication d'un repas coûte 6,96 euros auxquels s'ajoute la rémunération des animateurs. Le coût réel du service de restauration scolaire s'élève donc à 8,16 euros par enfant. La ville assume une large part du coût des cantines afin de garantir l'accessibilité de ce service à tous, le repas n'étant pas facturé aux familles à sa valeur réelle, mais bien en dessous de son coût entre 2,77 euros et 3,92 euros.

*Voici le tarif des repas pris à la cantine pour l'année 2009/2010 :*

- 1er enfant
  > 3,92 €
- 2e enfant
  > 3,11 €
- 3e enfant
  > 2,77 €

**Pour toute question ou pour prendre rendez-vous avec Mme Peyrachon, n'hésitez pas à joindre le service scolaire : 04 75 81 35 76 ou affaires.scolaires@guilherand-granges.fr**

# Zoom sur le cross du collège !

**Vendredi 23 octobre, plus de 700 élèves du Collège Charles de Gaulle et deux classes de primaire, ont participé au cross du collège. Abandonné en 1995, les professeurs d'EPS, soutenus par la direction du collège et notamment les parents d'élèves, se sont mobilisés pour réhabiliter cet événement sportif si particulier. Après l'effort, le réconfort ! Tous nos jeunes sportifs se sont retrouvés dans la cour du collège pour la remise des médailles. Retour en images sur ce moment convivial où l'ambiance était au rendez-vous !**

# Objectif “Mains propres” !

**Se laver les mains est l'un des premiers gestes que peut apprendre un enfant. Ça tombe bien parce que c’est aussi le meilleur moyen de prévenir bien des maladies. Hélas, ces gestes simples ne sont pas toujours bien assimilés par nos enfants. La menace de la grippe A a donc incité la Municipalité à prendre quelques précautions, notamment auprès des plus jeunes. Une campagne de sensibilisation a été lancée pour rappeler de façon ludique les quelques règles essentielles !**

## Un geste indispensable

Chaque fois que nous touchons des objets, que nous soyons dans nos maisons, nos jardins, sur nos lieux de travail, au supermarché ou à encore à l’école, nos mains ramassent des microbes et des virus. C’est pareil lorsqu’on se mouche, quand on tousse ou quand on va aux toilettes. Il est donc important pour notre santé de se laver régulièrement les mains, en particulier avant les repas. Ces gestes du quotidien doivent devenir systématiques, surtout chez les plus petits. Aujourd'hui, les enjeux liés au lavage des mains sont considérables notamment dans la lutte contre la propagation de la grippe A. La commission municipale de la vie éducative, a donc souhaité mettre en place dans les écoles de la commune des affiches explicatives, avec un seul message : 30 secondes suffisent pour un lavage des mains efficace !

## Préserver nos élèves

Pourtant, ces gestes simples et rapides ne sont pas pour les enfants de pures parties de plaisir. Pour rendre ce moment plus agréable et récréatif, la ville a donc privilégié une approche ludique en transformant le lavage des mains en véritable mission. Des visuels colorés et imagés, associant chaque geste à un animal, rappellent avec des codes facilement identifiables par les enfants, les conseils du corps médical et de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé. **Ainsi, le serpent, l'éléphant et le crabe sont devenus les ambassadeurs de la propreté. Des astuces auxquelles se sont prêtées avec joie nos petites têtes blondes !**

** Photos prises durant le lavage des mains avant la cantine à l'école du Vivarais*

**Pour bien se laver les mains :***

**Faire le serpent :**
*La paume d’une main posée au-dessus de l’autre en faisant glisser les doigts entre eux (le faire pour chaque main)*

**Faire le crabe :**
*Les 2 mains s’empoignent, en frottant les ongles à l’intérieur de chaque main pour favoriser leur lavage (le faire 2 fois)*

**Faire l’éléphant :**
*Faire tourner pouce et main à l’intérieur de l’autre main en frottant énergiquement*

**Info Grippe A :**

Centre de vaccination contre la grippe H1N1

à l'espace Rémy-Roure
/// Infos au 0811 023 207 ///
www.ardeche.pref.gouv.fr

# Des défibrillateurs dans les installations sportives

**L'Office Municipal des Sports s'est mobilisé depuis plusieurs mois pour trouver les financements nécessaires à l'acquisition de 3 défibrillateurs qui seront installés sur les 2 stades de la commune et dans l'enceinte du Centre Omnisports. L'objectif est de garantir des conditions de sécurité optimales aussi bien aux sportifs qu'aux spectateurs qui fréquentent les manifestations organisées par les associations de la ville. Mais au fait qu'est-ce qu'un défibrillateur ?**

M. Martin et M. Duheme, du Crédit Mutuel

M. Damet, M. Mathieu et M. Muchielli, du Crédit Agricole

### Une recommandation ministérielle

Depuis un décret de mai 2007 paru au Journal officiel, « *n'importe quel citoyen est désormais habilité à utiliser un défibrillateur pour sauver une vie* ». Ces appareils peuvent en effet permettre au coeur de reprendre son rythme grâce à l'envoi de chocs électriques, c'est pourquoi leur installation est dorénavant fortement recommandée dans tous les lieux publics par le Ministère de la Santé.

Les arrêts cardiaques sont responsables d'environ 50 000 morts subites par an en France. Malheureusement le taux de survie chez les victimes d'arrêt cardiaque hors milieu hospitalier est inférieur à 3%. Ce taux pourrait être nettement amélioré par l'appel immédiat des secours (Samu-15), mais aussi grâce à des gestes de réanimation à la portée de tous, soutenus par une défibrillation rapidement mise en œuvre.

### Un projet qui se concrétise

A Guilherand-Granges, de nombreux partenaires se sont laissés séduire par le projet de l'Office Municipal des Sports, comme la Direction de la Jeunesse et des Sports, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole, qui ont tenu à apporter leur soutien financier. Une liste à laquelle vont s'ajouter prochainement d'autres sponsors. Il est important de préciser qu'un défibrillateur coûte environ 1800 euros. "*Cette initiative communale n'aurait donc pu aboutir sans l'appui de ces entreprises et institutions, que nous remercions pour leur accueil chaleureux et pour leur confiance*", précise André Coquelet, adjoint aux Sports. Les cardiologues de l'hôpital privé Drôme-Ardèche et les pompiers du canton se sont également associés à cette démarche. Ils proposeront, avant l'installation des défibrillateurs prévue début 2010, une information auprès du service des Sports, des Présidents de clubs ainsi que toutes les personnes intéressées par l'utilisation de cet équipement.

# Nouvel éclairage Stade Mistral

C'est un match de foot féminin, entre le RCF 07 et l'Olympique Lyonnais, qui a inauguré en septembre dernier le nouvel éclairage du stade Mistral. Devenue désuète, l'installation a fait l'objet de travaux de réfection au cours du mois de mai. L'éclairage, désormais neuf, offre toutes les garanties pour permettre aux clubs sportifs de s'entraîner dans de bonnes conditions, notamment en nocturne, et d'évoluer jusqu'au niveau national. Le nombre de lux (unité de mesure de l'éclairement lumineux) est également suffisant pour autoriser la ville à organiser des compétitions de plus grande envergure. C'est l'avis d'un représentant de la Fédération Française de Football qui, après une visite sur le terrain début novembre, a homologué la nouvelle installation. Parallèlement, l'éclairage des vestiaires a été modifié. Des modifications satisfaisantes qui promettent de belles rencontres pour la saison sportive à venir !

# Rendre la ville accessible à tous !

**Si marcher, bouger, avancer relève d'une facilité absolue pour beaucoup d'entre nous, il n'en est pas de même pour tous ceux dont la vie a ralenti la mobilité... Que l'on soit en fauteuil roulant, que l'on souffre d'un handicap sensoriel, ou cognitif ou encore que l'on essuie les joies de la vie parentale muni d'une poussette ou d'un landau, se déplacer n'est pas toujours simple.**

Mobilisation sur le terrain des élus, des membres de la commission et des agents

### L'accessibilité et la mobilité sont pourtant des droits universels.

Le décret du 17 mai 2006 met ainsi en œuvre le principe d'accessibilité généralisée, posé par la loi du 11 février 2005. Celui-ci « *doit permettre à toutes les personnes, quel que soit leur handicap (physique, sensoriel, mental, psychique et cognitif) d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale* ». En inscrivant la date du 1er janvier 2015 comme échéance pour ces mises en conformité, le décret engage l'implication des collectivités locales. Tous les types de handicaps devront dorénavant être pris en compte dans la conception des bâtiments et dans la mise aux normes des constructions plus anciennes dans ce délai.

### 2015, c'est presque demain.

Une commission a donc été créée voici plusieurs mois afin d'engager la ville concrètement sur le chemin de l'accessibilité de ses établissements municipaux et de ses différentes rues, voies publiques, trottoirs... Pilotée par Anne-Lise Chaussinand, adjointe en charge du handicap et de la vie associative, la commission accessibilité est une véritable force de propositions. Elle est composée d'une quinzaine de personnes issues de la vie civile ou associative, la plupart étant concernées par le handicap et ses différentes formes. Pour rendre encore plus efficace son travail de reconnaissance et de préconisations, techniciens et urbanistes des services municipaux ont intégré ce groupe de réflexion.

Plusieurs reconnaissances de terrain ont été effectuées ces derniers mois. Ce sont les rues qui ont pour l'instant fait l'objet des premières inspections de la commission. Toute la partie située au nord de l'avenue de la République a ainsi été visitée et testée, notamment par 2 membres en fauteuil roulant.

Le 1er bilan fait état d'adaptations à prévoir sur une vaste partie des trottoirs. Il permet également de se rendre compte à quel point, un véhicule mal garé, une poubelle sur le trottoir ou encore la présence d'un poteau sur un cheminement piétonnier peut occasionner une difficulté majeure ou un danger pour les personnes à mobilité réduites : fauteuils, cannes, mais aussi poussettes...

### Une prise de conscience est nécessaire pour offrir une ville accessible à tous et respectueuse des différences des uns et des autres.

Ce pré travail de la commission est le prélude à d'autres actions de sensibilisations comme nous le confie Mme Chaussinand : « *Pour moi, il est essentiel de communiquer sur l'accessibilité afin de sensibiliser la population de la commune sur les difficultés des personnes à mobilité réduite et notamment au respect des places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Nous conduirons prochainement des actions en faveur de ce qui est à mon sens une marque de respect primordiale, à la base du bien vivre si cher à notre commune.* »

# Travaux Curie / De Gaulle : Sécurité, facilité et accessibilité !

**Des travaux d'envergure sont actuellement engagés par la ville sur le secteur Nord-Est de la commune. Ils s'achèveront au cours du 1er trimestre 2010. Les travaux se dérouleront en plusieurs phases : décaissement, contrôle des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, réfection de l'éclairage public entre autres.**

**2 giratoires** ; l'un desservant le parking de la clinique Pasteur (nord) et le parking jouxtant l'arrière du stade Mistral ; l'autre améliorant la sécurité au niveau de l'intersection avec la rue Pierre Curie actuellement régie par une priorité à droite.

Le but : **sécuriser l'accès** aux différentes voies du secteur : parking du stade Mistral, parking de la clinique Pasteur

Le trottoir situé **rue Pierre Curie, côté habitat** sera réaménagé et élargi pour offrir une largeur de 2,50 m. Les bordures de trottoirs seront également conformes aux exigences d'accessibilité.

Les trottoirs rejoindront ainsi le cheminement piéton des bords du Rhône en toute sécurité.

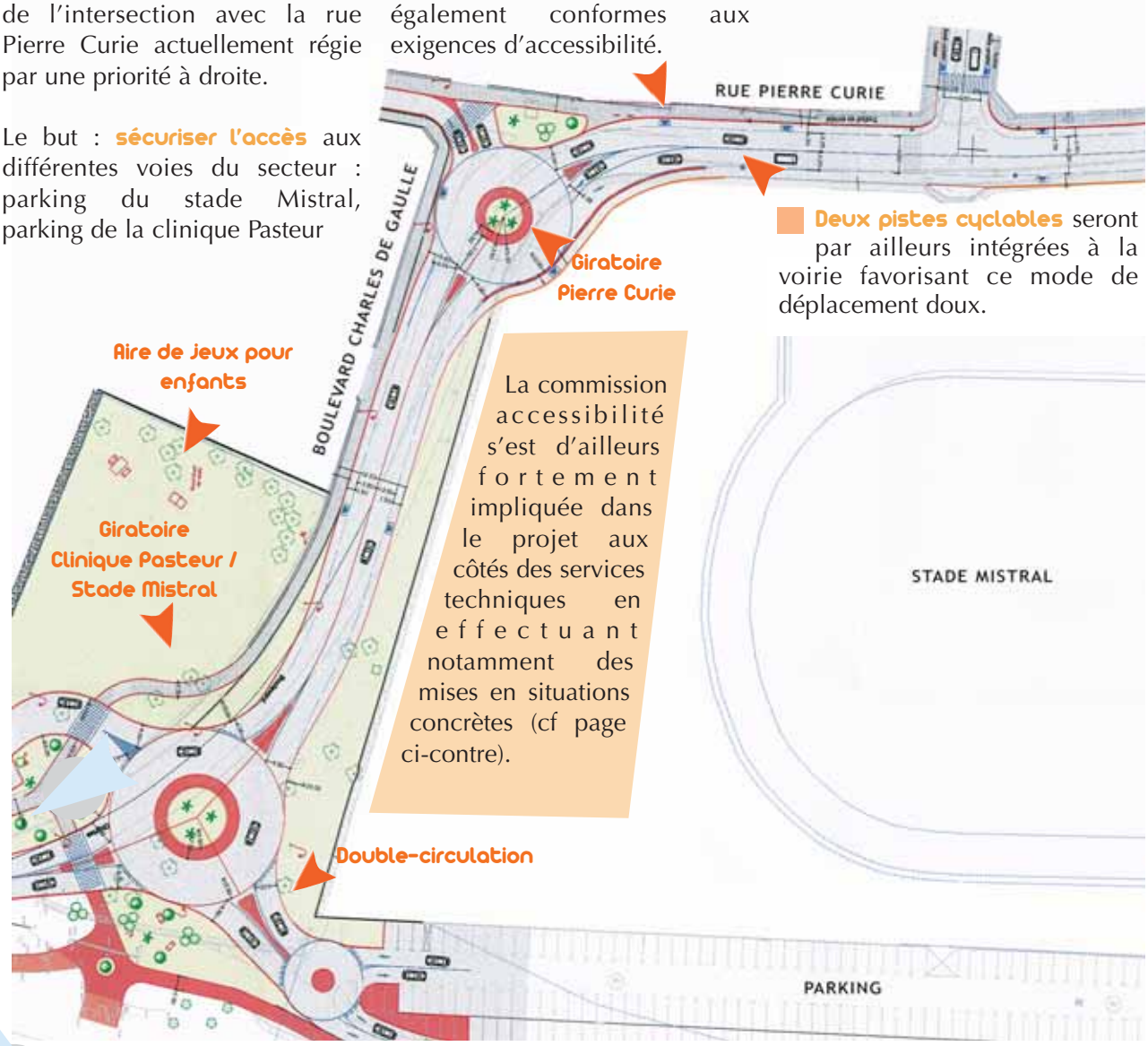


**Deux pistes cyclables** seront par ailleurs intégrées à la voirie favorisant ce mode de déplacement doux.

La commission accessibilité s'est d'ailleurs fortement impliquée dans le projet aux côtés des services techniques en effectuant notamment des mises en situations concrètes (cf page ci-contre).

***Jusqu'à la fin de l'année le secteur subira des modifications de circulation (circulation alternée). Nous vous tiendrons informés de l'avancement progressif des travaux et des répercussions concrètes pour les riverains. Plus d'infos Allo Services Techniques : 04 75 81 35 68***

# Le mag

## Vie locale

# Vendredi matin, c'est jour de marché !

Des produits frais, du choix et de la variété plus que ne le laisserait imaginer ce marché aux dimensions très familiales, mais aussi des surprises et un accueil chaleureux distillant partout sourires et bonne humeur, telle est l'ambiance que nous avons trouvée en arpentant le marché de Guilherand-Granges ! Voici donc le détail de quelques étals qui pourraient bien vous donner envie d'aller y faire un tour !

### La plus créative !

C'est une grangeoise qui fourmille d'idées. Passionnée de cuisine, Patricia Parret vous propose sur le marché ses pâtisseries maison : savoureux canelés *(on les a goûtés, si si...), macarons sucrés mais aussi salés, au foie gras notamment ! Des crêpes, des gaufres légères à déguster ou à emporter, de déliceuses confitures de fruits aux accents inédits et sa spécialité : la confiture de lait, une véritable gourmandise qui se décline de mille et une couleurs et tout autant de saveurs : pistache, noisette, fraise tagada, nature... Un étal qui vaut le détour !*

***06 01 98 81 46 - pparret@yahoo.es***

**Des produits locaux, du bio, des fruits, des légumes, un boucher, un poissonnier, un charcutier, un caviste, huiles, olives, miel, plats préparés, un huîtrier en saison...**

# 100 bougies pour Ida Michel

**Le 1er janvier 1900, la France comptait 100 centenaires. En 2009, ils sont plus de 13000 et 6 d'entre eux habitent notre commune. Ida Michel, née Velly, Guilherandaise-Grangeoise, est de ceux-là. Elle nous a très gentiment conviés à la célébration de cet anniversaire si particulier ! Ce fut un grand moment de bonheur que le Maire a partagé avec sa famille dans l'émotion et la bonne humeur !**

Née le 8 octobre 1909 à Saint-Péray, Ida a travaillé à la bonneterie cévenole dès l'âge de 13 ans. Sa petite taille nécessitait alors qu'on l'assoit sur un tabouret pour être à la hauteur du métier à tisser qu'elle conduisait. Elle y travaillera jusqu'à la naissance de sa fille en 1941.

Le 13 avril 1937 elle épouse Pierre MICHEL, artisan plombier aux Granges. Ils s'installent d'abord place Jean-Jaurès, puis avenue de la République, jusqu'à ce que son mari (décédé en 1992) fasse construire la maison familiale rue des Tamaris, dont elle occupe encore le rez-de-chaussée, sa fille résidant à l'étage.

Ida est en pleine forme, elle est même étonnée par son parcours et la robustesse de sa santé. Opérée d'une appendicite aigüe en août dernier, la première opération de sa vie, elle explique que cela s'est bien passé et que ça ne l'a pas perturbée. « *C'est une battante. Elle se plaint rarement* » souligne sa fille. Le secret de sa forme : l'amour et le dévouement de ses proches, sans doute, mais peut-être aussi la soupe de légumes frais dont elle fait ses repas chaque jour été comme hiver ! Ida coule des jours heureux chez elle grâce à la présence de sa fille et d'une aide ménagère de l'ASSAD qui lui apporte son soutien de temps en temps, mais elle est restée autonome, s'occupe d'elle et aime se promener sur les bords du Rhône en famille.

**Nous souhaitons à Ida de vivre encore de belles années au côté de sa fille, son gendre, ses 2 petites filles et ses 4 arrières petits enfants !**

# Lou Alligier, numéro 1 !

**Lou Alligier a 15 ans, cette jeune Guilherandaise-Grangeoise compte 10 années de danse sportive à son actif. Avec son partenaire Tony Muzzupapa, elle a remporté le titre de Championne de France Junior catégorie 10 danses, des championnats organisés récemment dans l'enceinte de notre centre omnisports.**

La danse rythme ses pas depuis qu'elle a 5 ans, embarquée un peu par hasard dans cette belle aventure alors qu'au départ ses parents pensaient l'inscrire en modern'jazz, faute de place, Lou s'est vite adonnée à la danse de société.

Gracieuse et passionnée, d'abord plus attirée par les danses latines : samba, cha cha, rumba, paso doble, jive, elle développe également avec talents les standards : valses anglaise et viennoise, tango, slow fox trot ou encore quick step. Des performances qui s'acquièrent à 2, à la mesure de la complicité fraternelle qui la lie à Tony depuis quelques années !

Plus de 10 heures d'entraînement hebdomadaire dans l'école dirigée par Pascal Prouté à Bourg de Péage (déjà à l'origine de la formation de champions émérites dont Lucien Laurent, Guilherandais-Grangeois, lui aussi), en plus de la pratique à la maison et de quelques cours particuliers intensifs, la danse remplit bien la vie et l'emploi du temps de nos 2 jeunes gens qui réussissent à excéller sur les pistes et maintenir le cap à l'école.

**Ils étaient déjà montés à trois reprises sur la 2e marche du podium, cette fois, c'est au sommet que Lou et Tony ont reçu leurs médailles de numéros 1 à Guilherand-Granges ! Bravo !**

**Nos félicitations également à Lucien Laurent et Jessica Deyres pour leur performance dans la catégorie Junior !**

# Le mag Environnement

# Donnez une seconde vie à vos textiles !

**La ville de Guilherand-Granges s'est engagée dans une vraie politique de développement durable : incitation à l'optimisation du tri sélectif des déchets, entretien des espaces, protection de la biodiversité, ruches pédagogiques, lutte contre l'ambroisie… Dans cet élan, la commune a récemment contractualisé un partenariat avec la société Ecotextile afin d'assurer une filière de traitement du linge usagé. Spécialisée dans la collecte auprès des particuliers pour leur recyclage de vêtements et linge de maison usagés, Ecotextile a installé le 10 juillet dernier 6 conteneurs, dans différents quartiers. En Septembre, déjà plus de 4 tonnes de textile usagé avaient été collectées. Des résultats encourageants pour cette initiative à la fois citoyenne, solidaire et favorable à notre environnement...**

## Où se situent les conteneurs ?

**Attention :** Afin de faciliter la collecte, il est important de bien déposer les textiles usagés à l'intérieur du bac et non à côté.

## Quels sont les textiles collectés ?

- Vêtements
- Linge de maison ou d'ameublement
- Chaussures
- Articles de maroquinerie

Ne sont pas concernés les textiles provenant du milieu professionnel ainsi que les articles non-textiles tels que les matelas, les sommiers, les moquettes et les toiles cirées.

## Comment sont recyclés les textiles usagés ?

- 35 % sont récupérés et réparés pour la vente
- 30% sont transformés en chiffons d'essuyage industriels
- 35 % sont effilochés et réutilisés dans les filatures.

Ce choix de recyclage est plus respectueux de l'environnement puisqu'il limite l'utilisation des matières premières comme le cobar et la soie ainsi que les teintures industrielles et autres produits chimiques.

## Qui assure la collecte ?

Seule propriétaire des conteneurs, Ecotextile en assume l'entière responsabilité et s'engage à les vider périodiquement et à ses frais exclusifs. Cette collecte est réalisée au profit de l'Association des Paralysés de France selon les accords passés par Ecotextile.

# Nos abeilles produisent déjà du miel !

**C'est une belle histoire, c'est un peu celle de la vie d'ailleurs. De tous temps les abeilles ont nourrit les hommes assurant à l'humanité un produit aux qualités nutritives fortifiantes.**

Nectar subtil et parfumé, le miel régale encore toutes les générations. La gelée royale a des vertus reconnues, la propolis est un excellent antiseptique, bénéfique pour lutter contre les affections de l'hiver et les petites billes de pollen sont antioxydantes.

Les abeilles et leurs différentes productions nous sont donc très précieuses. Au-delà de cet aspect « santé », l'abeille joue un rôle essentiel dans la pollinisation et la pérennité des espèces. Pas d'abeilles = pas de pollinisation = disparition de certaines espèces végétales = disparition de certaines espèces animales…

Depuis une trentaine d'années, les populations d'abeilles diminuent et se fragilisent, en cause la pollution et les pesticides. Pour contribuer à la préservation de ce capital indispensable à notre équilibre que sont les abeilles, le maire et Florence Chapsal, adjointe au développement durable, se sont très concrètement engagés en faveur de la protection de la biodiversité.

L'implantation de 6 ruches au nord des bords du Rhône, depuis mai, assure ainsi à Guilherand-Granges l'existence d'un vivier d'abeilles supplémentaire. Par ailleurs, l'usage de produits phytosanitaires moins agressifs, mais aussi la tonte moins rase des espaces d'herbes et de trèfles situés dans ce secteur permettent aux abeilles de mieux se nourrir.

Fortes des attentions qui leur ont été apportées par l'investissement commun des élus, des services municipaux et de deux apiculteurs, Messieurs Binon et Diel, membres du groupement ardéchois de défense sanitaire des abeilles qui collaborent activement à cette initiative, nos abeilles nous ont offert une première récolte inattendue en septembre dernier. 20 kg de miel ont ainsi été collectés ! **Au goût de fruit et de fleurs, ce miel sera offert aux mariés de la commune. Il est aussi dorénavant l'ambassadeur de la politique de la ville en faveur de l'environnement.**

# La Charte écocitoyenne* de Guilherand-Granges

**Face aux dangers pour notre planète et pour l'humanité que constituent le réchauffement climatique, la disparition de la biodiversité, la raréfaction des ressources naturelles, les pollutions et globalement, la dégradation de l'environnement, personne ne peut aujourd'hui ignorer l'urgence environnementale à laquelle nous sommes confrontés. Instances internationales, communautés d'Etats, Etat, entreprises, collectivités territoriales, associations, citoyens : nous sommes tous concernés. Pour relever ce défi environnemental global, les communes ont un rôle prédominant d'exemplarité, d'impulsion et de diffusion des bonnes pratiques à exercer au niveau local.**

C'est pourquoi la Ville de Guilherand-Granges a décidé depuis plusieurs années de s'engager en faveur d'un mode de vie écocitoyen et responsable. Cet engagement prend aujourd'hui une forme solennelle, celle d'une Charte, qui témoigne de notre souci constant à agir pour le bien-être des générations actuelles et des générations futures.

La protection de l'environnement est une impérieuse nécessité. L'objet de cette charte est de le redire avec force, précision, méthode. Cinq axes stratégiques ont ainsi été identifiés :

**Axe n° 1**
***Economiser les ressources et l'énergie***

**Axe n°2**
***Maîtriser les déchets***

**Axe n°3**
***Protéger la biodiversité***

**Axe n°4**
***Protéger notre équilibre et notre environnement***

**Axe n° 5**
***Promouvoir les bonnes pratiques***

## Axe n° 1
### *Economiser les ressources et l'énergie*

- Réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments municipaux
- Développer le recours aux énergies renouvelables les plus adaptées
- Régler les systèmes de chauffages et de climatisation des bâtiments public pour viser une baisse des consommations d'énergie de 5% par an d'ici 2012
- Former le personnel municipal aux bonnes pratiques d'écoconduite
- Privilégier les dispositifs d'éclairage basse consommation
- Promouvoir les techniques d'écoconstruction (exonération de taxe foncière pour les bâtiments répondant à ces exigences)
- Développer les moyens d'information sur les solutions de covoiturage
- Développer la communication sur les transports en commun et les modes de déplacements doux
- Optimiser les circuits d'arrosage public

- Etudier la possibilité de réutiliser les eaux pluviales pour les usages municipaux
- Favoriser l'utilisation de bois bénéficiant d'une écocertification garantissant qu'il provient de forêts gérées durablement.

## Axe n°2
### *Maîtriser les déchets*

- Optimiser le recours au compost collectif pour les usages municipaux
- Encourager l'usage du compostage individuel pour les particuliers
- Optimiser le tri sélectif sur le territoire de la commune et au sein des structures municipales
- Informer et sensibiliser le public aux enjeux de la réduction de déchets
- Réduire la consommation de papier des services municipaux
- Favoriser l'achat de papier et d'enveloppes recyclées ou issus de forêts gérées durablement pour les services municipaux

** Qu'est-ce qu'une ville écocitoyenne ? C'est une ville où les trois dimensions : le progrès social, la protection de l'environnement et le développement économique forment les trois piliers d'une politique au service de tous et tournée vers l'avenir. Sur chacun de ces piliers, les collectivités locales peuvent agir, tout en utilisant au mieux l'argent public, sans gaspillage.*

### Axe n°3
***Protéger la biodiversité***

- Installer des ruches pour conforter la population d'abeilles et favoriser la pollinisation des espèces
- Sensibiliser les jeunes publics aux comportements à adopter vis-à-vis des animaux (sécurité, respect)
- Recenser les espèces animales sauvages vivant sur la commune
- Recenser les espèces botaniques présentes sur la commune, en particulier sur les bords du Rhône et sur le massif de Crussol
- Aménager un parcours botanique sur les berges du Rhône
- Former le personnel et la population à la reconnaissance des espèces

### Axe n°4
***Protéger notre équilibre et notre environnement***

- Organiser des journées citoyennes de nettoyage des berges du Rhône
- Augmenter la part de produits issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires (objectif 20 % en 2012 conformément aux prescriptions du Grenelle)
- Aménager un potager biologique
- Réduire massivement l'utilisation de pesticides afin de suivre les recommandations du plan Ecophyto 2018
- Optimiser l'utilisation de larves et d'insectes dans la lutte contre les parasites
- Utiliser des produits biologiques et biodégradables pour l'hygiène et l'entretien des bâtiments municipaux

### Axe n° 5
***Promouvoir les bonnes pratiques***

- Inclure des clauses environnementales dans les procédures d'achat public
- Utiliser des papiers issus de forêts gérées durablement pour tous les documents municipaux
- Utiliser des encres végétales pour toutes les impressions de documents municipaux chaque fois que cela est possible
- Présenter des expositions, créer des animations et mettre à disposition des outils pédagogiques dédiés au développement durable
- Informer et sensibiliser le public au commerce équitable
- Promouvoir un code du « savoir vivre ensemble » sur les berges du Rhône
- Créer un livret sur le bon sens recensant les bonnes pratiques environnementales à mettre en œuvre au quotidien

## Nettoyage des berges du Rhône :
### Une initiative où convivialité rime avec citoyenneté !

**Un rendez-vous familial !**

**Dégustation du miel de la ville**

# Le mag
## Transports

# Modifions progressivement nos modes de déplacement !

**A l'occasion de la semaine de la mobilité, la ville de Guilherand-Granges a initié plusieurs actions pour vous sensibiliser à l'impact des émissions de gaz à effet de serre produites par les transports sur l'environnement. Notre objectif, vous proposer des alternatives ! Adopter l'écoconduite, prendre le bus, opter pour le covoiturage... Voici quelques idées pour voyager moins cher, tout aussi vite, en respectant la nature ! De petits efforts peuvent produire de grandes avancées ! De temps en temps, modifions nos comportements !**

LIGNE 6 : La Municipalité a engagé des discussions avec Valence Major afin d'obtenir un meilleur cadencement et d'assurer la desserte du cimetière. Ici le maire et les élus sur le terrain, au village.

### Petit rappel

Les transports sont la première source d'émission de gaz à effet de serre en France, avec 148 millions de tonnes par an ! Les voitures individuelles produisent à elles seules près de 82 millions de tonnes de CO2. Il est temps d'agir. Réduire les émissions de CO2 de la planète se fera grâce à la participation de chacun de nous ! Car c'est par la modification progressive de nos comportements que nous parviendrons peu à peu à inscrire notre avenir dans le développement durable. **Et si nous options de temps en temps pour d'autres alternatives ?**

### Le bus c'est facile !

A l'occasion de la semaine de la mobilité, le Maire et Jany Riffard, adjointe à la communication et à la vie quotidienne, ont personnellement testé quelques temps de trajet en bus et les résultats sont surprenants !

Ces tests nous ont donné envie de vous proposer un quizz. Une soixantaine d'entre vous ont découvert les bonnes réponses et gagné différents lots dont 10 abonnements CTAV (nos remerciements à la CTAV pour son partenariat).

Voici les trajets testés et les réponses qu'il fallait gratter :

**Ligne 2 : Mairie / Boulevards : 6'45**

**Ligne 6 : Village / Collège : 9'44**

**Ligne 8 : Pierre Blanche / Pôle bus : 7'13 (nouvelle ligne)**

**Ligne 3 : Brandons / Pôle 2000 = 8'05**

Plus facile et surtout plus rapide qu'on ne le croit, le bus est donc une solution idéale pour faire des économies, pour aller plus vite et adopter une attitude écologique.

Remise des prix de notre quizz sur la mobilité

# Le mag
## Transports

### Le covoiturage pourquoi pas ?

La mairie accueillait récemment l'association ECOVOITURONS, maillon essentiel du covoiturage dans notre bassin de vie. Sur son site, l'association propose de nombreuses solutions pratiques notamment à travers la mise en relation de personnes intéressées par cette façon de se déplacer plus économique, plus conviviale et favorable à l'environnement. Un véhicule coûte en moyenne 30 centimes d'euro par kilomètre, soit 30 euros tous les 100 km sans compter les frais annexes que sont le stationnement, les péages etc. Le covoiturage est ainsi une opportunité intéressante pour réduire ce budget. En effet, chaque passager participe à hauteur du 5e de ces frais ou alors chacun effectue le trajet avec son véhicule à tour de rôle. Le covoiturage n'est pas une contrainte, il suffit de l'adapter à ses possibilités. Le site Internet ecovoiturons.org permet d'être en contact avec des personnes effectuant les mêmes trajets que vous. Il engage aussi les participants à une charte de bonne conduite et de respect mutuel.

### Les principes de l'écoconduite, consommer moins et rouler moins cher !

L'écoconduite permet de réduire la consommation de carburant jusqu'à 25 %.

1. Planifier ses déplacements
2. Rouler doucement pendant les 5 premiers kilomètres
3. Accélérer en douceur et éviter les à-coups
4. Garder une vitesse constante et dans le respect du code de la route, en conservant le rapport le plus élevé possible (passer un rapport supérieur dès que possible, à partir de 2 000 trs/min pour les moteurs diesel, 2 500 trs/min pour les moteurs essence)
5. Anticiper les freinages et ralentir doucement en relâchant l'accélérateur
6. Couper le contact pour un arrêt supérieur à une minute
7. Privilégier la vitre ouverte à la climatisation
8. Alléger la voiture, retirez tous les objets inutiles
9. Entretenir régulièrement son véhicule
10. Vérifier régulièrement la pression de vos pneus

**INFO**

*Nous sommes à l'écoute d'un certain nombre d'entre vous qui sont insatisfaits des services proposés depuis cette rentrée sur la ligne 6. Le maire et l'équipe municipale font remonter vos réactions auprès de la CTAV et de Valence Major. Des aménagements sont à l'étude. Des modifications devraient être orchestrées dans les prochaines semaines.*

**Signature d'une convention avec l'Auto-école grangeoise pour la formation des agents municipaux à l'écoconduite**

# La meilleure arme contre le cancer du sein : le dépistage !

**Notre ville accueillait ce mercredi 21 octobre « les rubans de l'espoir » dans le cadre d'octobre rose, mois dédié à la prévention du cancer du sein. Ville étape de cette sensibilisation d'envergure nationale, Guilherand-Granges a accueilli de nombreux participants, tous acteurs de la prévention et du traitement de la maladie mais aussi des témoins en rémission. L'occasion de faire le point sur les actions de prévention indispensables au bon traitement de ce cancer mais aussi de changer les représentations liées à cette maladie.**

Ruban de l'Espoir
10 au 22 octobre 2009
Soyons tous solidaires
contre le cancer du sein !
60 associations participent au 2ème tour de France de solidarité
Plus d'infos sur
www.amoena.fr

Cette citation déposée près d'une statuette réalisée par Isabelle Charley (ancienne malade) pose bien le problème de la féminité mutilée par le cancer.

### Bien dépister pour mieux guérir

Le cancer du sein est toujours une épreuve douloureuse, on guérit aujourd'hui, 72,8%* d'entre eux. On enregistre même un taux de survie de 83%* 5 ans après l'identification d'une tumeur. La précocité du diagnostic a des incidences très concrètes sur les chances de guérison de ce cancer. C'est pourquoi le GIP Prévention Cancer, invite toutes les femmes de 50 à 75 ans à effectuer une mammographie tous les 2 ans. En effet, 2 cancers du sein sur 3 se déclarent après la ménopause et une forte proportion de femmes est atteinte durant cette période. La prise en charge est gratuite et il est important de répondre favorablement à cette invitation même si vous avez bénéficié récemment d'une mammographie, car une double lecture peut s'avérer judicieuse. Rappelons que la mammographie est une radiographie des seins qui permet de détecter très tôt un cancer en décelant des tumeurs de quelques millimètres, impossibles à repérer à la palpation. Plus tôt on détecte une lésion cancéreuse de petite taille, mieux on en guérit et les traitements sont beaucoup moins lourds.

### Des femmes à part entière

« *Autrefois, les amazones se coupaient un sein pour tirer à l'arc afin de protéger leur vie et celle des leurs… De nos jours, les femmes se font couper un sein afin de vivre parmi les leurs… le destin est parfois curieux… mais est-ce seulement un sein que l'on coupe ?* ».

L'ablation du sein est très mal vécue par les femmes. Il faut du temps pour se reconstruire. La chirurgie reconstructrice est possible, elle n'est parfois pas souhaitée, et le temps de la réflexion et de la maladie, les femmes peuvent recourir à l'usage de prothèses. D'énormes progrès ont été réalisés par les fabricants.

** Les dernières données de l'étude Eurocare 4, publiées en Mars 2009 dans l'European Journal of Cancer*

Présent sur le forum, AMOENA, fait régulièrement évoluer ses prothèses en prenant en compte la parole et les besoins des femmes : thermorégulation, textures, ligne de vêtements et lingerie actuelle etc., tout est pris en compte pour les aider à mieux vivre cette épreuve. De même, les prothèses capillaires ont elles aussi bien évolué et des professionnels de bon conseil peuvent aider les femmes à traverser le cancer tout en restant féminines.

### Une antenne de la Ligue contre le cancer bientôt à Guilherand-Granges

En plus de ses missions de prévention et de levée de fonds en faveur de la recherche, la ligue contre le cancer offre de nombreux services et conseils, pour que les personnes atteintes ne se sentent moins seules et moins désorientées.

**Une antenne Drôme Ardèche, ouvrira ses portes à Guilherand-Granges dès janvier 2010.** La ligue, sa directrice, Mathilde Grosbert et son président, Monsieur Fechet s'impliquent pour que ces antennes soient des lieux d'information et de soutien pour les malades. Concrètement, ces espaces proposent les soins d'une socio esthéticienne, une assistance psychologique, aident à lutter contre la fatigue, stimulent la pratique progressive d'activités physiques adaptées et ont également pour projet de développer les échanges entre soignants et malades, de créer des groupes de parole.

Très sensible à la cause nationale qu'est la lutte contre le cancer et à la souffrance des malades et de leurs proches, la municipalité s'est mobilisée pour accueillir la ligue sur son territoire. Une évidence pour Mathieu Darnaud et Sylvie Gaucher adjointe aux affaires sociales au vu de l'implication de l'association notamment lors de l'opération 100 000 tulipes contre le cancer.

**La ligue contre le cancer recherche des bénévoles,**

**Vous êtes disponible ?**
**Vous avez envie**
**de vous investir ?**

**Contactez les !**

**Infos : cd07@ligue-cancer.net**

# Un point sur le RSA

### Instruction du RSA dans le canton

Vous le savez, le RSA (Revenu de Solidarité Active) est entré en vigueur le 1er juin 2009, il ouvre de nouveaux droits à des personnes bénéficiant de petits revenus, son but : encourager l'activité professionnelle.

Les communes du canton de Saint-Péray se sont concertées et ont répondu à l'appel lancé par le gouvernement pour mettre en place des dispositifs d'accueil et d'information du public. Elles sont même allées au-delà, en se portant volontaires pour l'instruction des dossiers de RSA.

### Des partenaires privilégiés

Ce sont donc les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) des villes de Guilherand-Granges et de Saint-Péray qui assurent ce service pour l'ensemble du canton selon le découpage suivant :

- **Guilherand-Granges :** instruit les dossiers de RSA pour ses habitants mais aussi pour les communes de Soyons et Toulaud.
- **Saint-Péray :** instruit les dossiers des communes d'Alboussière, Champis, Châteaubourg, Cornas, Saint-Romain-de-Lerps et Saint-Sylvestre (+ Boffres).

**Notre ville, aux côtés des communes du canton de Saint-Péray, s'investit dans un véritable accompagnement des personnes**, afin d'assurer : tests d'éligibilité, constitution, envoi et suivi des dossiers. Notre objectif : garantir le traitement optimal des dossiers et apporter conseil et orientation.

### Contacts :

Centre Communal d'Action Sociale : 04 75 44 56 97

### Et aussi :

Centre Médico Social de Guilherand-Granges (Conseil Général de l'Ardèche) : 04 75 44 91 67
CAF : 0820 25 07 10
MSA Privas : 04 75 66 42 34

**Infos Etat Civil :**

> Inscriptions et changements d'adresse sur les listes électorales de la Commune jusqu'au 31 décembre 2009.

> Recensement militaire : les jeunes ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser en mairie.

# Le portage de repas à domicile

### Mode d'emploi

Le portage de repas à domicile est un service pratique et souple qui apporte de façon régulière ou passagère sans engagement de durée, une réponse à une population le plus souvent âgée éprouvant des difficultés dans l'organisation de la vie quotidienne. Cette prestation est le fruit d'une étroite collaboration entre plusieurs services municipaux : le Centre Communal d'Action Sociale qui gère les inscriptions, la Restauration Municipale qui confectionne les menus et qui en assure la livraison et la Régie Municipale qui s'occupe du règlement. Plus qu'un simple repas, le portage à domicile est également un moyen pour les bénéficiaires de tisser du lien social en maintenant des relations avec l'extérieur. Aujourd'hui, 50 à 60 repas sont livrés chaque jour, ce qui assure à de nombreux foyers facilité et indépendance.

### Qui ?

Ce service s'adresse aux personnes âgées ne souhaitant plus ou ne pouvant cuisiner, aux personnes handicapées, convalescentes.

### Quoi ?

Le plateau-repas comprend une entrée, un plat chaud, un fromage, un dessert et du pain est livré. Sur demande, les repas peuvent s'adapter aux régimes sans sel.

### Quand ?

La livraison des repas s'adapte aux besoins des familles. Elle est assurée du Lundi au Vendredi. Les inscrits peuvent même bénéficier d'un repas le week-end et les jours fériés.

### Combien ?

Le repas livré est facturé 7,68 €. Les tickets CESU (Chèque Emploi Service Universel) sont acceptés.

### Comment ?

Pour bénéficier de ce service pendant quelques jours ou toute l'année, une simple inscription auprès du CCAS ou de la Cuisine centrale suffit.

**CONTACT :**
**CCAS : 04 75 44 56 97**
**Cuisine centrale : 04 75 44 45 64**

# Au fait, c'est quoi la médiation familiale ?

**Le service Accueil Ecoute Médiation Familiale (AEMF) Drôme-Ardèche, installé rue Lesage à Valence est animé par une équipe de médiateurs familiaux diplômés. Il est conventionné par la CAF de l'Ardèche, la MSA, la DDASS, le Ministère de la Justice et la Cours d'appel de Nîmes et de Grenoble.**

Sa mission est d'aider à la gestion des conflits familiaux qui impliquent des enfants, de contribuer à démêler des situations parentales figées qui font trop souvent des enfants les otages de la séparation du couple parental.
La médiation est un lieu de parole et d'acceptation ainsi qu'un espace de confidentialité et de neutralité. Elle permet de reformuler les difficultés rencontrées par les parents et de permettre une communication non violente dont l'objectif est le bien être de l'enfant et le respect du droit de chacun. Les parties peuvent prendre des engagements, se mettre d'accord par écrit en trouvant des solutions concrètes.
En 2008, l'AEMF a engagé 200 médiations dont 70% étaient volontaires et 30 % requises par le Juge aux Affaires Familiales. Les familles recourent donc de plus en plus souvent elles-mêmes à ces consultations où des conflits familiaux aux origines multiples : séparation, succession, divorce, conflits parents/enfants… peuvent trouver un dénouement acceptable par tous.

**INFOS :**
**Accueil Ecoute Médiation Familiale**

aemf@adsea26.org
www.fenamef.fr
7-9 rue Lesage
26000 Valence
04 75 82 19 04

# Agir pour soi !

**On fait parfois face dans la vie à des situations délicates , nous devons faire des choix, professionnels, personnels, subissons des échecs, du stress, sommes en questionnement dans notre rôle de parent, avons du mal à comprendre nos enfants, orienter nos ados… Il est possible de trouver les clés de situations parfois complexes avec méthode et recul.**

Catherine Thorens - Bini installée au village depuis 7 ans, après avoir réinvesti avec bonheur la maison familiale de ses grands parents viticulteurs au début du siècle dernier, propose des stages ou des entretiens individuels pour vous accompagner dans les différentes étapes de votre vie personnelle ou professionnelle. Elle accompagne aussi les élèves et étudiants dans leur motivation et leur orientation, anime un groupe de parole de parents et intervient en santé holistique.
Coach, thérapeute et formatrice reconnue par des référents tels que des mutuelles, les conseils généraux de l'Ardèche et de la Drôme, la Préfecture de la région Rhône-Alpes, le Centre Hospitalier de Valence, ou encore la Faculté de médecine et de pharmacie de Grenoble, Catherine Thorens - Bini est une professionnelle éclectique qui peut intervenir dans de nombreux domaines.

**CONTACT :**
**Catherine Thorens-Bini**

295 avenue de Lyon
04 75 40 31 44 – 06 63 58 76 96
www.catherine.thorens.fr
catherine.thorens@orange.fr

# L'actu commerces et entreprises

## Vos travaux intérieur extérieur avec LJP

Louis Joseph Pétris s'est récemment installé comme artisan dans notre commune. Il propose la création et l'entretien d'espaces verts : taille, tonte, plantations, débroussaillage… Equipé il peut notamment intervenir dans vos jardins à l'aide d'une minipelle. Il offre également un service polyvalent et professionnel en mettant à profit son expérience en bâtiment en extérieur comme en intérieur : arrosages automatiques, peinture, joints, carrelage, murs, clôtures, petite plomberie, menus travaux d'électricité… A l'écoute et expérimenté, il saura vous apporter les conseils dont vous avez besoin. ***/// N'hésitez pas à contacter LJP : 06 26 35 01 19 /// 04 75 41 73 35 /// 1040 avenue de Provence***

Louis Joseph Pétris

## Une boutique « orthopédie, jambes et bien-être »

Installée depuis mai, Brigitte Polliart occupe les locaux laissés vacants par la mutuelle EOVI, av. de la République. Habitant la commune depuis de nombreuses années, cette professionnelle en orthèses vous accueillera avec gentillesse, conseil et délicatesse. Elle vous propose ceintures lombaires, abdominales ou colliers cervicaux, chevillères, genouillères, mais aussi bas de contention, collants, chaussettes pour marcheurs… Véritable alternative aux veinotoniques, le bas de contention se révèle être aujourd'hui une vraie star grâce à ses fibres favorisant l'aération, le confort et même le plaisir et l'esthétique. Femmes, hommes, personnes âgées, femmes enceintes, personnes exerçant des activités professionnelles debout, grands voyageurs, les bas de contention constituent une solution efficace aux jambes lourdes et bénéficient d'un remboursement sécurité sociale. ***/// 316 av. République - Ouvert : Lun - 14h30 à 18h30, Mar au Ven - 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h30, Sam - 9h30 à 12h30 - Prise de RDV possible en dehors de ces horaires - Tél : 04 75 42 39 44 - jambesetbienetre@hotmail.fr***

Brigitte Polliart

## Jean-Marie N'GANGA, plombier auto entrepreneur

Voilà bientôt 10 ans que Jean-Marie N'GANGA s'est laissé séduire par le charme de notre ville ! Après une expérience comme chef d'entreprise, ce plombier-chauffagiste a décidé, depuis quelques mois, de mettre au service des Guilherandais-Grangeois ses 27 années de pratique. Particuliers ou entreprises, il intervient pour tous vos besoins en termes de plomberie, sanitaire et chauffage : du dépannage (24h/24 et 7/7), en passant par l'installation et la rénovation de vos installations. Pour se lancer dans cette nouvelle aventure, Jean-Marie N'GANGA a préféré s'orienter vers le statut d'auto-entrepreneur. Ce régime, en vigueur depuis le 1er janvier 2009 est un véritable facilitateur. Il permet à tout porteur de projet de créer son activité, avec la possibilité de l'interrompre quand bon lui semble. Un bon tremplin pour ce professionnel, qui souhaite à long terme s'entourer d'une équipe complète.
***/// 325 rue Pierre Brossolette - 04 75 41 27 38 ou 06 50 72 09 20.***

Jean-Marie N'Ganga

## Marie-Christine Castello, coiffure & relooking

Du côté du Village, ça bouge aussi ! Depuis avril dernier, le salon de coiffure de Marie-Christine CASTELLO arbore une toute nouvelle ambiance. Couleurs épurées, lumières tamisées, mobilier résolument design : voilà les ingrédients de ce lieu branché où modernisme et confort cohabitent en parfaite harmonie. Une nouvelle décoration, certes, mais pas que... Marie-Christine CASTELLO a également décidé d'étoffer sa palette de talents, en se spécialisant dans le relooking. Vous souhaitez trouver, affiner ou changer votre style, laissez vous guider par son professionnalisme et ses multiples conseils en coiffure, en visagisme mais aussi en maquillage. Des séances personnalisées vous permettront de définir la coupe adaptée à votre visage et de rechercher les artifices correspondant à votre teint.
**/// Parking privé - 115 rue de la Source - 04 75 40 59 66**

Marie-Christine Castello

# Le mag
## Initiatives

# Ils s'investissent en faveur du développement durable !

**Florent Charra**

### Déposol devient Espace Revêtement dès janvier et lutte déjà contre la pollution de nos intérieurs

La pollution à l'intérieur des logements est un vrai problème. L'enseigne grangeoise sensible à cet enjeu pour notre santé a pris dès cette année un tour d'avance en anticipant non seulement les futures normes sur la peinture dite « glycéro » qui disparaîtra bientôt au profit de peintures plus faiblement dosées en composés organiques volatiles, et en proposant le très rigoureux écolabel européen non encore obligatoire dans notre pays. Ces nouveaux produits sont accessibles dans différentes gammes de prix et déclinent un vaste choix de coloris. D'autres procédés décoratifs naturels sont également en vente dans la boutique telles les peintures à l'argile et à la chaux ! Le rayon parquet stratifié bénéficie aussi d'atouts écologiques inédits grâce aux produits arborant le label ange bleu (norme allemande draconienne en la matière). Déposol Espace Revêtement vous propose conseils et large choix de produits déco pour agrémenter vos intérieurs en respectant à la fois l'environnement et votre santé ! **/// 534, avenue de la République - Tél : 04 75 55 64 28 - Fax : 04 75 42 67 50**

# Nos félicitations à :

**Véronique Beuffre, récompensée par Créavenir**

### "Un été à la campagne" pour des emballages biodégradables

**Doriane Zahgen**

Doriane Zahgen, gérante de la boutique « un été à la campagne » tente de proposer depuis ces derniers mois des emballages biodégradables à ses clients. En effet pourquoi ne pas emballer des bouquets dans du papier kraft dont les couleurs peuvent être très attrayantes ? Elle a même remplacé ces 6 derniers mois son polypropylène (film plastique) par un film transparent entièrement biodégradable. Un peu déçue de l'accueil réservé à ces deux initiatives, elle s'interroge sur la pérennité de ces actions ! Nous tenons à l'encourager car le polypropylène classique met en effet plusieurs décennies à se dégrader… **/// Galerie Auchan - 1449 avenue de la République - 04 75 57 76 87**

### Bio Eden

**Martine Granell**

Bio Eden, c'est tout simplement un petit coin de paradis où tout est réuni pour que vous vous sentiez bien ! Fleurs de Bach, cosmétiques bio, alimentation en sec, produits pour bébé, gelée royale, pollen congelé : Martine Granell, gérante de la boutique, vous propose une sélection de produits jusqu'à 55% bio pour prendre soin de votre corps autant que de la planète ! Ardéchoise d'origine et de coeur, cette commerçante de toujours vous apporte ses conseils et son expérience pour atteindre un art de vivre qui conjugue bien-être du corps et de l'esprit. Nouveauté, Martine Granell vous invite, à partir de fin Novembre, à rencontrer des professionnels de la détente grâce à une cabine créée au sein de la boutique pour des séances personnalisées : réflexologie plantaire, massage... ***/// 426 avenue G. Clemenceau - 04 75 41 14 32 - Horaires : Mar, Jeu, Ven - 9h>12h - 13h30>18h45, Mer 9h > 18h45, Sam 9h > 18h***

# Le mag Médiathèque

## Coups de coeur & agenda de la médiathèque

### < Section Jeunesse >

**Orange pomme poire**
**Emily Gravett**
**kaléidoscope, 2009**

Une orange, une pomme, une poire et Grégoire. Une histoire de gourmandise, celle d'un ours qui se régale… Emily Gravett jongle avec ces quatre mots, avec les couleurs et son personnage Grégoire, transformant ce goûter frugal en une joyeuse comptine.

**Steve Seasick**
**"I started out with nothin…" 1.1 SEA 4**

< CD >

C'est un musicien au passé difficile qu'on « redécouvre » enfin alors qu'il est âgé de 68 ans, sa musique c'est du blues, du pure blues, rugueux, tendre…à écouter

**O'Boys - Tome 1 : Le sang du Mississippi** < BD >
**Scénario : P. Thiraud - Dessins : Steve Cuzor**
**Dargaud**

O'Boys nous narre les aventures de Huckleberry Finn, un garçon vivant au bord du fleuve Mississippi et fidèle à l'école buissonnière, et de son compagnon de route Charley Williams, ouvrier adepte des « juke-joints », ces baraques réservées aux noirs où jazz et alcool coulent à flots. Ce tandem insolite va être poussé à fuir Morgan City, chacun ayant ses propres raisons de le faire. Découvrez cette adaptation libre du roman de Mark Twain, sans vernis ni concession, et plongez dans l'Amérique profonde des années trente habilement retranscrite dans cette bande dessinée pleine d'humour noir.

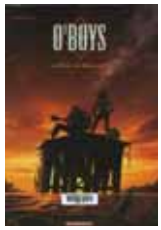


## Portail Web de la Médiathèque

*Nouveaux services à découvrir sur www.guilherand-granges.fr/mediatheque*

*Avec la mise en place d'un nouveau site, la médiathèque offre de nouveaux services à ses abonnés.*
*De chez vous, vous avez la possibilité de :*

- **Prolonger la durée de prêt** *des documents que vous voulez garder plus longtemps.*

- **Partager avec les abonnés** *vos impressions de lecture et d'écoute en donnant votre avis sur les documents que vous avez empruntés.*

- **Vous abonner à un flux RSS** *pour être au courant des dernières acquisitions et pour suivre les nouveautés dans les domaines qui vous passionnent : le cinéma d'animation, le jazz, les musiques du monde…*

- **Consulter la Une de toutes les revues** *de la médiathèque, en accédant à la rubrique « revues » du site Internet.*

- **Modifier vos identifiants**

- **Rechercher par thème** *dans les collections d'albums ou de romans pour la jeunesse. La recherche est facilitée par une liste thématique classée.*

**Nouvelle rubrique** : *l'« Espace Ecole » permet aux enseignants de consulter et réserver des séries de documents pour leur classe : des mallettes thématiques et des lectures suivies.*

### NOËL

**Venez déposer votre lettre au Père Noël dans la cabane des lutins de la Médiathèque !**

### ANIMATIONS

**Mercredi 16 Décembre**
**"As-tu vu ?"**
Projection de films d'animations à 10h30 (4-6 ans).

**Mercredi 06 Janvier**
**"As-tu lu ?" pour les tout-petits !**
Le 1er mercredi de chaque mois, les bibliothécaires invitent les petites oreilles à écouter des histoires (en salle d'animation). 2 séances sont proposées :
- à 10 h 30 pour les 1-3 ans
- à 11 h pour les 4 ans et plus

# Téléthon 2009 : tous ensemble nous serons plus forts que tout !

**Du 1er au 11 décembre**
Opération "Un massage pour le Téléthon" menée par les Masseurs-Kinésithérapeutes. Renseignez-vous auprès des cabinets.

**Jeudi 3 décembre**
**Clos Benoît - 14h >** Tournoi de Bridge

**Vendredi 4 décembre**
**Piscine Municipale - 16h30 à 20h30 >** Relais de natation. Buvette et buffet sur place par la Gym Volontaire

**Eglise Sainte-Thérèse - 20h30 >** Concert de l'école de Musique

**Cinéma Agora - 20h45 >** "Rose et Noir". Comédie humoristique de Gérard Jugnot. Tarifs 4,70 €, enfants 3 €.

**Du Vendredi - 20h au Samedi - 20h**
"Les 24 heures du Téléthon" Relais d'endurance de 24h, pour tous, à pied, roller, vélo, fauteuil… Départ et Arrivée devant l'Agora. Participation : 5 €.

**Samedi 5 décembre**
**Piscine Municipale - 10h30 à 12h >** Baptême de plongée avec le club de Beauchastel.

**Terrain de Beach - 10h à 12h >** Animations et ateliers de Frisbee.

**Club-house - Pavillon du Parc Clemenceau - dès 9h >** P'tit dej' du Téléthon, suivi d'un défi sportif pour tous. 3 € / personne min.

**Parvis Agora - de 14h à 19h >** Plusieurs animations pour petits & grands : séance photo avec votre enfant en tenue de pompier, escrime, danse country, golf, danses écossaises, randonnée pédestre nocturne... Infos au 04 75 44 00 82.

**Agora - dès 19h >** Choucroute du Téléthon. A déguster à la Salle Agora dès 19h avec animation musicale et dansante, pour une ambiance festive et conviviale. 10 € par personne sur réservation. Ou à savourer chez vous, avec livraison à domicile le samedi matin entre 10h30 et 13h (uniquement sur la commune de Guilherand-Granges). Plateau garni : 8 € par personne sur réservation.
Infos au 04 75 44 00 82.

**Auditorium Ecole de Musique - 19h >** Concert avec le groupe Mad Ones et la Batucada de l'école de Musique

**Agora - 21h >** "Quand les belles-mères s'en mêlent…les enfants s'emmêlent !". Pièce de Théâtre de la compagnie des Mots-Cœur. Entrée : 10 € (Réservations à l'Agora 04 75 40 98 34)

**Dimanche 6 décembre**
**Salle Agora - 14h >** Concert des Chorales "La Crussolyre", "Arlequin" et des enfants de l'école Sainte-Eulalie. Entrée : participation libre.

**Salle Agora - 15h30 >** "Folies dramatiques. Pièce de théâtre par la Compagnie de la Licorne

# Ciné Senior, 2e édition…

**Forte de son succès en 2008, l'opération Ciné Senior revient cette année avec un nouveau cycle d'animations. Le scénario reste le même : 4 séances de cinéma gratuites pour s'évader, se faire plaisir, sortir de chez soi. Nouveauté pour cette saison 2009/2010, la salle du cinéma Agora ouvre ses portes aux 65 ans et plus.**

**Ouverture en beauté !**
Le mardi 17 novembre, la 2e édition de Ciné Senior a débuté avec le succès du box-office de l'an dernier, Bienvenue chez les Ch'tis. Plus de 300 personnes, répartis en 2 séances, sont venus assister aux mésaventures d'un directeur de Poste muté à Bergues. A la sortie, tous sont tombés sous le charme des gens du Nord. On a même aperçu quelques larmes… de rire bien sûr !

**A l'affiche !**
Vous n'avez pu assister à cette première séance ! Rassurez-vous, la programmation de Ciné Senior vous invite à découvrir 3 autres succès du cinéma français :

**- FAUBOURG 36**
Mardi 12 Janvier 2010

**- LE DÎNER DE CONS**
Mardi 16 Mars 2010

**- UNE HIRONDELLE A FAIT LE PRINTEMPS**
Mardi 18 Mai 2010

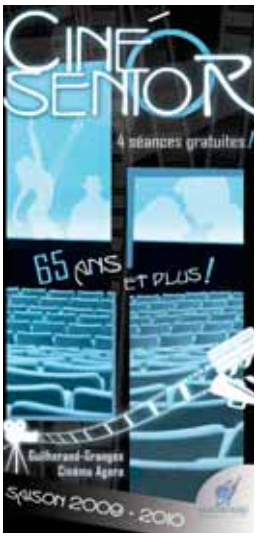


**Infos et Réservations :**
**Service Communication**
**04 75 81 35 60**

# La sécurité : une priorité au quotidien

Pour la 2e année consécutive, les vacances estivales des Guilherandais-Grangeois ont bénéficié du dispositif « Tranquillité Vacances » piloté conjointement par la Police Nationale et la Police Municipale. Pour ce faire, il suffit d'effectuer la démarche volontaire de s'inscrire auprès des services de Police en signalant la date de son absence. Cette opération gratuite a vu le nombre de ses bénéficiaires doubler en 2009. Très attaché à la sécurité et à la tranquillité publique de notre ville c'est d'ailleurs l'une des premières initiatives qui a été mise en place par le Maire au début de ce mandat.

**Plus d'information auprès de la Police Municipale**
**04 75 81 35 69**
**police.municipale@guilherand-granges.fr**

**INFO +**

**La Ville de Guilherand-Granges a été classée "Ville la plus sûre de Rhône-Alpes" selon une enquête publiée dans le Figaro en Juin 2008 (27e place au niveau national)**

# Un Contrat de Transition Professionnelle mis en place sur notre territoire

**En mars 2009 des élus du Nord Ardèche se sont fédérés en association, présidée par notre Maire, pour agir en faveur de l'emploi et du développement du Nord Ardèche durement touché par la crise économique. Les interventions de ces élus a donné lieu à la mise en place d'une mesure très concrète : la création d'un Contrat de Transition Professionnelle (CTP) sur notre territoire. C'est M. Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat à l'Emploi, lui-même, qui a soutenu ce projet. Cette mesure bénéficiera à l'ensemble des entreprises de moins de 1000 salariés implantées sur le Nord Ardèche, dont celles de Guilherand-Granges. Nous vous proposons de décoder ce Contrat de Transition Professionnelle pour en comprendre l'utilité et les enjeux.**

### Qui est concerné par le Contrat de transition professionnelle ?

Les salariés qui subissent une procédure de licenciement pour motif économique dans une entreprise de moins de 1000 salariés ou une entreprise en redressement judiciaire sur le territoire du Nord Ardèche (Arrondissement de Tournon).

### Quelle est sa durée ?

Le contrat de transition professionnelle est conclu pour une durée de 12 mois. Si à l'issue du CTP le salarié n'a pas retrouvé d'emploi, il entre alors dans le dispositif « pôle emploi » classique sans perdre ses droits.

### Quels en sont les avantages pour le salarié ?

Le CTP intègre des mesures d'accompagnement : des périodes de formation et des périodes de travail au sein d'entreprises ou d'organismes publics ; il assure un suivi personnalisé des demandeurs d'emploi. Au cours du CTP, le salarié devient « stagiaire de la formation professionnelle » et perçoit une « allocation de transition professionnelle » égale à 80 % du salaire brut moyen perçu au cours des 12 mois précédant la conclusion du CTP.

### Comment se déroule le CTP ?

Un référent unique destiné à accompagner le salarié tout au long de son parcours de retour à l'emploi, est désigné. Un plan d'action concerté définissant le projet professionnel susceptible de faciliter votre retour à l'emploi, est proposé. Un passeport pour l'emploi, outil de capitalisation des compétences et de suivi du parcours de transition professionnelle, est remis au salarié par le référent à l'issue du CTP.

### Où s'adresser pour bénéficier d'un CTP ?

Pour Guilherand-Granges,

Agence Pôle Emploi
de Valence Ouest

Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation professionnelle de l'Ardèche : **04 75 66 74 74**

# Le mag
## Groupes politiques

## Union d'action municipale

En 2009, la situation financière et budgétaire de la ville a directement été impactée par la crise financière et économique, tout comme l'Etat, les entreprises, les ménages et l'ensemble des collectivités locales. C'est ainsi que le montant de nombreuses recettes ont lourdement chuté créant un réel déficit dans le budget communal. Afin de disposer d'un budget sain, nous avons été contraints d'ajuster l'effort contributif de chacun.

Ce réajustement apparaît d'autant plus compréhensible lorsque l'on compare les taux des taxes des villes ardéchoises de taille comparable. Il a donc été nécessaire de moduler la politique fiscale, en cette année 2009, pour maintenir les grands équilibres budgétaires, sauf à compromettre l'avenir. Par ailleurs, l'impôt n'est pas le seul levier. Avec les services municipaux, nous avons également baissé l'ensemble des dépenses en les rationalisant et en mettant en place un véritable plan d'économies d'échelle.

Ceci dit, la Municipalité n'est pas seule responsable du montant global des impôts locaux. En effet, le montant de la taxe foncière et de la taxe d'habitation s'obtient en multipliant la valeur locative du logement, déterminée par l'administration fiscale, par un taux d'imposition. Or, cette valeur locative est majorée par l'Etat chaque année pour suivre l'inflation. Pour 2009, elle a été augmentée de 2,5%. A cela, il faut ajouter la révision des bases d'imposition par les services fiscaux et celle des taux d'imposition par les communes, communautés de communes, départements et régions.

Depuis 2004, vous constaterez sur vos avis d'imposition des taxes d'habitation et foncière que la commune n'avait pas augmenté ses taux, contrairement au département de l'Ardèche qui les a augmentés de 39 %. De plus, les taux d'imposition de notre commune sont largement en-dessous des taux des villes ardéchoises de même taille. Bien évidemment, ces chiffres sont à mettre en relief avec les équipements, les infrastructures et le cadre de vie dont dispose Guilherand-Granges (Agora, Beaulieu, Rémy Roure, Médiathèque, gymnases, stades, écoles de qualité, espaces verts, parcs, berges du Rhône), contrairement à de nombreuses villes de même taille qui n'offrent pas autant de prestations à ses habitants.

Le groupe UAM

## Inventons ensemble notre ville

**La communauté d'agglomération Valentinoise**

Au 1er janvier 2010 la communauté d'agglomération sera créée sans aucune commune Ardéchoise. Il est annoncé que ce n'est qu'une première étape, mais notre commune de Guilherand-Granges ne fera pas partie des communes fondatrices. Nous le regrettons. La communauté d'agglomération est inévitablement l'échelon indispensable pour notre développement et organisation du territoire. L'agglomération est, pour le territoire Valentinois, une nécessité que le défaut de volonté politique à trop longtemps retardé. Qui pourra croire qu'on aura la capacité de peser sur les décisions à venir et notamment celles prises lors de sa création si l'on est à l'extérieur ? Être présent c'est à la fois montrer clairement qu'on partage l'ambition d'un grand projet pour le territoire, mais c'est surtout pouvoir faire entendre la voix de la rive droite du Rhône tout au long du processus de construction.

Etre partie prenante, dès le début, c'est clairement s'inscrire dans un projet politique fort qui place la solidarité des territoires aux plans économique, social et environnemental. C'est pouvoir influencer les futurs choix structurants et c'est aussi participer tout de suite à la résolution des problèmes de l'agglomération comme par exemple : les déplacements, la réalisation du 3e pont, le contournement de Guilherand-Granges - Saint-Péray - Cornas, l'harmonisation des développements anarchiques de Centres Commerciaux ...

Le groupe d'opposition

# Le mag

## Etat Civil

### Ils sont nés...

04/04/2009 : Luis GIBERT
05/04/2009 : Camille VIALLE
08/04/2009 : Dorian DEGOT
12/04/2009 : Marine REYNES
24/04/2009 : Romane FASIOLO--ANDRÉ
06/05/2009 : Corentin MOULIN
07/05/2009 : Maybel MASSON
08/05/2009 : Afonso FERREIRA SANTOS
10/05/2009 : Ilona DECROCK
11/05/2009 : Maël CHAMBON
11/05/2009 : Antonin LIABEUF
13/05/2009 : Tangui KOHLER
13/05/2009 : Enzo GRUAT--LAFORME
14/05/2009 : Virgile KRAU
14/05/2009 : Eloïse CRUMIÈRE
22/05/2009 : Nathan PERMINJAT--CUM
23/05/2009 : Iliane MOKNI
23/05/2009 : Clémence GUILLAUD
25/05/2009 : Benjamin CADET
27/05/2009 : Justine VERGIER
05/06/2009 : William THIBAUD
05/06/2009 : Louna LEHMANN--BONELLO
17/06/2009 : Clément GAILLARD
20/06/2009 : Cassandre BERDIEL
20/06/2009 : Elouan GERLAND--MINODIER
21/06/2009 : Lili SNOECK
23/06/2009 : Simon EPAILLY
23/06/2009 : Hadjar IFRI
24/06/2009 : Isaure MÉPLAIN
29/06/2009 : Alessio BROSOLO
30/06/2009 : Louis LANDI
01/07/2009 : Charly PLANTIER
01/07/2009 Zoé PLANTIER
02/07/2009 : Elsa POLLIART
02/07/2009 : Salomé GROS
10/07/2009 : Shirel DUBOIS--REYNAUD
14/07/2009 : Louane MONTABONNEL
14/07/2009 : Eliott BANCEL
22/07/2009 : Alice FRANÇOIS
24/07/2009 : Mathys VABRES
27/07/2009 : Anaé SOLEILHAC
29/07/2009 : Kaïs WATTIAU
30/07/2009 : Théo DUBOIS--JACQUET
30/07/2009 : Léonie NETENS
02/08/2009 : Juliette BERGER--BRAYET
05/08/2009 : Laureen BAUMEA
07/08/2009 : Arsène VAIZAND
09/08/2009 : Sana BOUGUERRA
17/08/2009 : Ilhan BOUMENIR
20/08/2009 : Lou BOZZA
01/09/2009 : Kylian VILLE
02/09/2009 : Hélisoa JAURES
07/09/2009 : Emilie LAFFONT--EHRLICH
10/09/2009 : Arthur ZENOU
17/09/2009 : Hinamoé VERRIER--MAZOUÉ
18/09/2009 : Simon JOUVE
21/09/2009 : Violette BEGOT
24/09/2009 : Églantine ROUX
03/10/2009 : Erwan TOUATI--CHEVROL
06/10/2009 : Elsa VINCENT

### Ils se sont mariés...

20/06/2009 : Jean-François DAS NEVES & Lydie ROSA
20/06/2009 : Mickaël FIORENTINO & Edwige ROSIER
27/06/2009 : Guillaume DUCRET & Christelle PUTOTO
27/06/2009 : Daniel GIEZ & Anne CHIROUZE
04/07/2009 : David ROYER & Séphora DUCASSE
11/07/2009 : Xavier BOUVERON & Emilie BONNET
11/07/2009 : Pascal TOURNIAIRE & Julie ROCHE
25/07/2009 : Pierre FARGIER & Marya LUSKY
01/08/2009 : Maxime HIDELOT & Elodie CHAREYRON
08/08/2009 : Jimmy HALGRAIN & Nelly MANSON
29/08/2009 : Olivier GERLAND & Audrey GENEST
04/09/2009 : Adrien SECRET & Mélanie MEAN
05/09/2009 : Simon LEHMANN & Chloé PICQ
05/09/2009 : Simon ROMIEU & Julie VIDREQUIN
12/09/2009 : John DAUVIN & Rosemay MAGNAN
19/09/2009 : Gilles CHAMBON & Sylvie JAEGER
19/09/2009 : Nicolas GIAUQUE & Marjorie SALVAT

### Ils nous ont quittés...

21/04/2009 : Cécile PIOCH Née BAROT
30/04/2009 : Anne-Marie MUSY Née BRISEBAT
04/05/2009 : Marcel ARGENTON
08/05/2009 : Paul-André LOPEZ
14/05/2009 : René FALAISE
15/05/2009 : Salomé FORT
18/05/2009 : Antonin LIABEUF
21/05/2009 : Paulette GELLY Née NABOS
24/05/2009 : Gilbert CHEYNET
25/05/2009 : Ferdinand EYDALEINE
29/05/2009 : Yolande BIGUET Née FAUSTE
05/06/2009 : Francis SOLLARIS
05/06/2009 : Paul BARRIÉ
12/06/2009 : Paul MATHON
12/06/2009 : Michel DUVILLARD
20/06/2009 : Christiane COLOMBANI Née FOURIER
21/06/2009 : Jean COLOMBAT
21/06/2009 : Jean GIBOULET
21/06/2009 : Jean RIVIÈRE
23/06/2009 : Guy GRAIL
24/06/2009 : Jacques LUQUET
27/06/2009 : Pierre BLARD
02/07/2009 : Cécile PABOIS Née DANO
07/07/2009 : Guy FAUVET-MESSAT
10/07/2009 : Maurice JACQUEMOT
11/07/2009 : Jean POISSE
14/07/2009 : Louis COCHE
17/07/2009 : André BOYER
17/07/2009 : Edith SCAMARONI Née JONQUA
18/07/2009 : Lucie GOUY Née ANTZ
27/07/2009 : Andrée CHAZEL Née BRAUN
28/07/2009 : Marc KOHARIAN
28/07/2009 : Serge PESENTI
02/08/2009 : Jean JUSTON
03/08/2009 : Georgette SALLES Née BLACHE
07/08/2009 : Henriette MONTLAHUC Née BLANC
07/08/2009 : Ginette PHILIP Née MARCE
16/08/2009 : Xavier NICOLAS
16/08/2009 : Aline BAUDOIN Née CHAVE
23/08/2009 : Marcelle MATHON Née BLEYON
25/08/2009 : Louis MOTTARD
08/09/2009 : Elise BESSON Née COURTIAL
16/09/2009 : Huguette ROZIER Née BIANCHI
25/09/2009 : Madeleine AUDEVARD Née BOSVEUIL
29/09/2009 : Yvonne GAUCHER Née CHAMBONNET
29/09/2009 : Blanche VAREILLE Née DELPHIN
05/10/2009 : Evodie NEBOIT Née RISSON
06/10/2009 : Marin LIOTARD

# Le mag Agenda

## Tout pour sortir à Guilherand-Granges

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL
Retrouvez "La Parade des ballons" pour le lancement des illuminations de Noël, samedi 5 décembre à partir de 17h sur le parvis de la mairie.... Les musiciens de Tontonballons vous proposeront une déambulation sur leur char décoré de centaines de ballons, rythmant la parade sur des airs swing, salsa, rock. Et découvrez son atelier de sculpture de ballons !
Rendez-vous pour le top lumière à partir de 17h... à ne pas manquer !

VENDREDI 18 DÉCEMBRE
FÊTE DE NOËL DE LA PETITE ENFANCE
Spectacle “Petit tambour au pays des sons” (instruments et marionnettes).
Ouvert aux enfants de la commune, âgés de 0 à 4 ans.
15 h / Entrée libre / Agora

SAMEDI 19 DÉCEMBRE
BALLADE EN MUSIQUE
Concert du groupe “Tradizik Duo”
Musique balkanique et irlandaise
11h / Entrée libre / Médiathèque

DIMANCHE 10 JANVIER
APRÈS-MIDI DANSANTE
Après-midi dansante animée par l’orchestre "Top Musette". Venez partager la galette des rois !
14h30 / 10€ / Agora
Infos : Comité des Fêtes : 04 75 40 98 34

LUNDI 11 JANVIER
VOEUX DU MAIRE
Mathieu Darnaud, maire de Guilherand-Granges et le Conseil Municipal vous convient à l’occasion de la nouvelle année.
18h30 / Entrée libre / Agora
Infos : 04 75 81 35 60 ou contact@guilherand-granges.fr

DU 5 AU 16 JANVIER
ORGUES DE BARBARIE À LA MEDIATHÈQUE !
**Du 5 au 16 janvier >**
Exposition des photos prises par le club-photo ados, animé par Véronique Beuffre, sur le thème des Orgues de Barbarie
Entrée libre / Médiathèque
**Samedi 16 janvier >**
Spectacle en rires et en chansons avec Bernard Beaufrère et ses musiciens. Organisé par la Médiathèque en partenariat avec l’AVF.
10h30 / Entrée libre / Médiathèque

DU 12 JANVIER AU 6 FÉVRIER
LE POLICIER À LA UNE !
**Du 12 janvier au 3 février >**
Jeu concours (9-12 ans), organisé par la Médiathèque.
**Du 12 janvier au 6 février >**
Exposition “Coup de jeune sur le polar”.
Entrée libre / Médiathèque
**Vendredi 29 janvier >**
Soirée polar, animée par Claude Mesplède. Entrez dans le monde du polar et découvrez toutes les richesses de ce genre. Et poursuivez la soirée par un jeu de quizz musical sur les musiques de films et séries TV après avoir partagé un repas collectif. (Sur inscription).
19h / Entrée libre / Médiathèque

SAMEDI 30 JANVIER
CATCH D'IMPROVISATION
Les ArtScènes vous présentent un catch impro, concept dynamique où le rire est de la partie. Les duos de catcheurs rivalisent d’imagination et improvisent sans réserve pour votre plus grand plaisir. Réservation fortement conseillée.
20h15 / La Beaulieu / de 3 à 5 € suivant votre chance
Infos : lesartscene@free.fr / 06 17 32 14 94

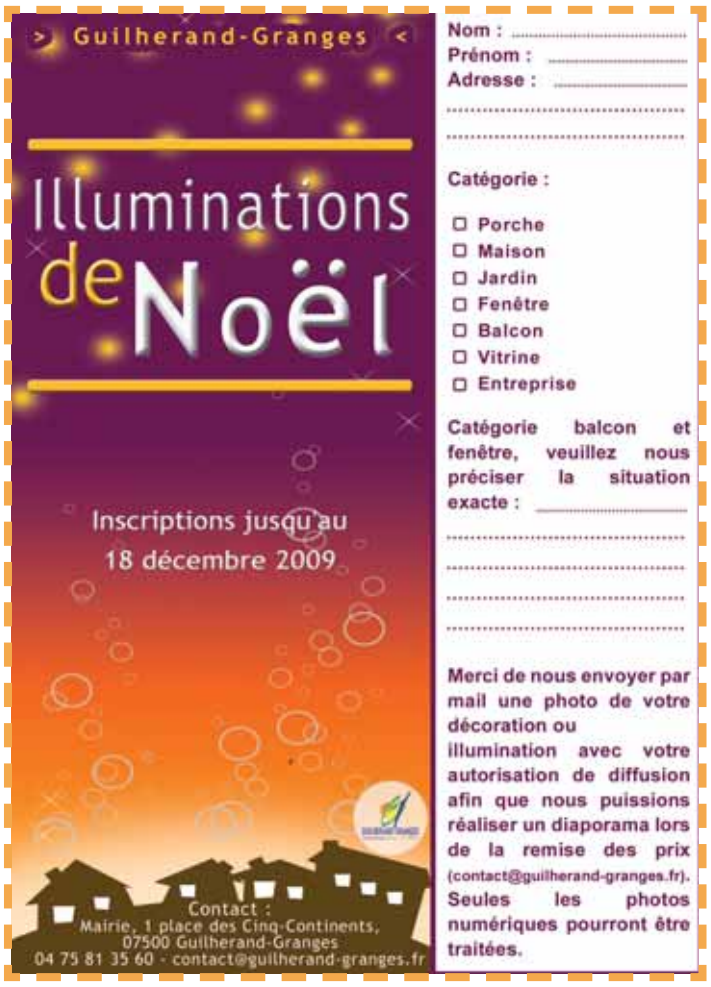
Guilherand-Granges
Illuminations de Noël
Inscriptions jusqu'au 18 décembre 2009
Contact :
Mairie, 1 place des Cinq-Continents,
07500 Guilherand-Granges
04 75 81 35 60 - contact@guilherand-granges.fr
Nom :
Prénom :
Adresse :
Catégorie :
Porche
Maison
Jardin
Fenêtre
Balcon
Vitrine
Entreprise
Catégorie balcon et fenêtre, veuillez nous préciser la situation exacte :
Merci de nous envoyer par mail une photo de votre décoration ou illumination avec votre autorisation de diffusion afin que nous puissions réaliser un diaporama lors de la remise des prix (contact@guilherand-granges.fr).
Seules les photos numériques pourront être traitées.

# Vos numéros utiles

**AGORA (Salle des Fêtes)**
04 75 40 98 34 - 222 avenue Georges-Clemenceau

**ACCUEIL VILLE FRANCAISE**
04 75 44 05 15
Foyer Paul-Géal, avenue Georges-Clemenceau

**ASSAD - AIDE À DOMICILE**
04 75 40 70 62 - Centre Hermès

**MEDEF**
Clos Benoît - Rue Pierre-Curie

**LA BEAULIEU (Centre de loisirs)**
04 75 41 34 08 - Avenue Georges-Clemenceau
Enfants : le mercredi 9h à 12h / 14h à 18h
Ados : du lundi au vendredi 16h30 à 18h30 sauf mercredi 14h à 18h30

**CAF (Allocations familiales)**
0820 25 07 10 - 380 rue Montgolfier
Assistante sociale le lundi de 8h30 à 11h30
Agent administratif le lundi de 13h à 16h30 et le mercredi de 8h30 à 11h30

**CCAS (Action sociale)**
04 75 44 56 97 - Centre Hermès, 100 rue Christophe-Colomb
Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 13h à 15h

**CENTRE MULTI-ACCUEIL (ENFANCE)**
04 75 44 39 75 - 251 rue Anatole-France
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 (accueil occasionnel). De 7h30 à 18h30 en accueil régulier

**CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE**
04 75 40 19 61 - 103 rue Pierre-Curie

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL**
04 75 44 91 73 - 740 avenue Jean-Moulin

**CENTRE OMNISPORTS**
04 75 81 15 17 - 732 avenue Georges-Clemenceau

**CLINIQUE PASTEUR**
04 75 75 24 24 - Boulevard Charles-de-Gaulle

**COLLÈGE CHARLES DE GAULLE**
04 75 44 64 86 - 210 rue André-Malraux

**COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES**
04 75 40 98 34
Agora, 222 avenue Georges-Clemenceau
Répondeur cinéma : 04 75 44 35 80

**COMMISSARIAT DE POLICE - 17**
Pour les joindre composez le 17
Avenue Georges-Clemenceau (prox Mairie)
Ouvert 24h/24h - 7 jours sur 7.

**CPAM (Assurance maladie)**
08 20 90 41 05 - 380 rue Montgolfier
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 12h.
(Horaires modifiables durant la période estivale)

**CRAM (Retraite)**
0820 904 105 - 380 rue Montgolfier
Permanences sur place et en mairie.

**DAUPHINÉ LIBÉRÉ (correspondants)**
Mme Dominique Perrin : 06 03 05 80 59
Mme Corinne Legros : 06 20 15 80 54
M. Cyril Carle (sport) : 04 75 40 90 01 (chroniques sportives).

**DÉCHETTERIE**
04 75 81 12 25 - 303 Chemin des Mulets - Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (fermeture le mardi)

**ÉCOLE DE MUSIQUE**
04 75 81 55 23 - 142 avenue Georges-Clemenceau

**ÉGLISE CATHOLIQUE : Ste-Eulalie et Ste-Thérèse**
Presbytère : 04 75 44 49 71 - 88 rue Barthélemy-Roux
Avec un prêtre résident. Accueil assuré par les laïcs le mardi et le vendredi de 17h à 19h.

**ÉGLISE RÉFORMÉE**
Presbytère : 04 75 44 40 36 - 312 av. Georges-Clemenceau

**ESPACE MUNICIPAL RÉMY-ROURE**
04 75 44 00 82 - 180 allée du 22 janvier 1963
Du lundi au vendredi : 08h45 à 22h30 (sans interruption)
Samedi : 9h à 19h (sans interruption)

**RÉSIDENCE MARCEL COULET**
04 75 44 47 09 - 345 avenue Georges-Clemenceau

**HEBDO DE L'ARDÈCHE - TERRE VIVAROISE**
Correspondant - Agnès Quentin, 06 82 61 54 77

**LA POSTE**
04 75 81 38 00 - 350 rue Montgolfier
Du lundi au Vendredi : 8h15 à 12h et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h15 à 12h15

**MAIRIE**
Accueil, Etat-Civil : 04 75 81 35 60 - Fax : 04 75 81 32 40
Services techniques : 04 75 81 35 68
B.P. 218 - 07502 Guilherand-Granges Cedex
Du lundi au vendredi : 8h à 17h en continu
Samedi : 9h à 12h (permanence état-civil, pour les déclarations de naissances et décès)
Toutes les infos en ligne sur : www.guilherand-granges.fr

**MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE**
04 75 44 03 33 - 90 rue Christophe-Colomb
Horaires : mardi de 16h à 19h, mercredi de 10h à 18h, jeudi de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h (le mercredi : fermeture de 12h à 14h en période de vacances scolaires)

**OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CRUSSOL**
1 avenue de la République - 07130 Saint-Péray
Tél : 04 75 40 46 75 - Fax : 04 75 40 55 72

**OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)**
**OFFICE MUNICIPAL CULTUREL (OMC)**
04 75 44 00 82 - Espace municipal Rémy-Roure
06 62 46 49 46

**PISCINE MUNICIPALE**
04 75 44 73 68 - Quai du Rhône
Horaires d'hiver : lundi et vendredi de 16h30 à 19h, mercredi de 15h à 19h, samedi de 10h30 à 14h, dimanche de 9h à 12h

**POMPIERS - 18 / ou 112 (à partir d'un mobile)**
Tél. centre de secours : 04 75 40 39 69

**RELAIS ASSISTANTS MATERNELLES**
04 75 81 60 98 - 251 rue Anatole-France

**SERVICE DES EAUX (Véolia)**
04 75 81 80 50 - 07130 Saint-Péray

DPE
Gaz
ERNT
Amiante
Plomb
Termites
Loi Carrez (Superficie pour la vente)
Loi Boutin (Superficie pour la location)
Electricité
Etat des lieux
Mise en copropriété
Normes d'habitabilité (Prêts 0%)

# DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

## POUR VENTE & LOCATION

Renseignements
Devis gratuit
Intervention 7j/7
Rapport sous 24 h

AGENCE DE L'EXPERTISE

Julien THEARD
Zone Pôle 2000
12 rue le Grand Mail - 07130 Saint Péray
**04 75 59 31 49 - 06 25 30 74 96**
information@agence-expertise.fr

M30586/7001250 - Création PARUVENDU

## BLS LOCATION / BLS MOTOCULTURE

### CONCESSIONNAIRE

ISEKI Husqvarna

670 rue Jean Moulin - 07500 GUILHERAND-GRANGES
**Tél. 04 75 80 00 28 - www.bls07.com**

*Spécialiste* RENAULT SPORT

## GARAGE DE PROVENCE

*416, rue Jean-Moulin - 07500 GUILHERAND-GRANGES - ☎ **04 75 80 00 94***
***Essais de tous véhicules de la gamme** - Tous travaux mécanique et carrosserie / Véhicules neufs et occasions*

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE - CHAMBRE FUNÉRAIRE

## Sarl Edmond VABRES Père et Fils

24 h/24 - 7 j/7 - www.vabres-edmond.fr

- Organisation complète des funérailles.
- Démarches et formalités.
- Prévoyance obsèques.
- Articles funéraires.
- Transport avant et après mise en bière toutes distances (France et étranger).

*Siège social :* **GUILHERAND-GRANGES**
*Chambre funéraire :* 302, rue Marc-Seguin
07500 Guilherand-Granges
Tél. **04 75 40 84 06** - Fax **04 75 40 39 58**
N° d'habilitation 2003.07.30

**SAINT-PÉRAY**
78, rue de la République
07130 St Péray
Tél. **04 75 40 35 92** - Fax **04 75 80 28 61**
N° d'habilitation 2003.07.28

**TOURNON**
2, route de Lamastre
07300 Tournon-sur-Rhône
Tél./Fax **04 75 08 60 57**

# NOUVEAU

## Venez découvrir une collection de mobilier contemporain

et toujours

GRANGE

LES MEUBLES DE FAMILLE

les meubles de famille

et les

CANAPES **DUVIVIER**

sièges haut de gamme

# meubles chalon

DÉCORATEUR CONSEIL

1449 av. Sadi Carnot
07500 Guilherand-Granges
Tél. 04 75 44 46 54
**www.meubleschalon.com**